



Avis relatif au R.O.B 2017 de la Région Hauts-de-France

Notre assemblée doit à nouveau rendre un avis dans des délais contraints sans disposer des éléments d'analyse nécessaires.

Il reprend de nombreux passages du rapport du Conseil Régional, donnant l'impression de :

- partager les propos présentés,
- de se réfugier derrière ceux-ci pour ne pas se positionner clairement.

La tonalité est radicalement différente, voir contradictoire, à celle de notre avis sur le ROB 2016.

Ainsi :

- l'endettement de la région est subitement devenu catastrophique, avec des prévisions cauchemardesques : si rien n'est fait la capacité de désendettement de la région s'établirait à 253 années en 2019 !
- concernant la taxe sur les cartes grises, nous affirmions qu'elle profiterait surtout aux entreprises. Aujourd'hui elle rendrait du pouvoir d'achat aux ménages.

Le CESER ne s'émeut pas de l'amplification du plan d'économies annoncé par le Conseil Régional : 300 M€ dans le ROB 2016 deviennent en 2017 470M€ d'économies en dépenses de fonctionnement et 100M€ d'économies en investissement. C'est l'annonce d'une mauvaise politique de récession budgétaire!

Hormis la confirmation d'une augmentation du budget de la Culture et l'appui affirmé de la politique d'aides aux entreprises (100 M€) dont la pertinence est régulièrement mise en doute, toutes les politiques sectorielles seront mises à la diète austéritaire!

La Formation Professionnelle sera au mieux maintenue en volume et les investissements en équipements menacés. Cela augure mal des moyens mobilisés pour une réelle politique de réduction du chômage. Les transports seront en diminution avec confirmation d'une renégociation à la baisse de la convention TER qui impactera les personnels et les usagers. Baisse des crédits pour les thématiques Sports, Jeunesse et Vie Associative pour je cite « *leur permettre de réduire leur dépendance aux financements publics* ». C'est joliment dit !

Enfin l'évolution contenue des dépenses de ressources humaines optimisée par les départs en retraite (400 en 2017), le recours aux emplois précaires (apprentis, contrats aidés, etc.) et à l'harmonisation de la durée du temps de travail, va avoir de graves conséquences sur les effectifs salariés de la région, sur leurs conditions de travail et sur leurs capacités à remplir leurs missions. La mise en place d'une GPEC défensive ne pourra en compenser les effets.

Ainsi le Conseil Régional va accompagner la politique de réduction des dépenses socialement utiles des gouvernements successifs et amplifier celles mises en œuvre par les autres niveaux de collectivités territoriales.

Cette orientation servira d'abord les intérêts d'une politique ultra-libérale débridée et axée essentiellement sur la financiarisation de l'économie, faisant fi des réponses aux besoins des populations.

Le projet d'avis ne pointe pas cette dérive austéritaire. La CGT ne le votera pas.